



INFOS ADZRP n° 15 – DECEMBRE 2011

<http://adzrp.e-monsite.com>

ATTENTION : rectificatif

L'ASSEMBLEE GENERALE de l'ADZRP

prévue initialement le 13 janvier

est avancée d'un jour.

**Elle se tiendra le jeudi 12 janvier à
18h 30 espace Renaissance (cinéma).**

Ordre du jour :

- | | |
|------------------------------------|--|
| 1) Rapport d'activité année 2011 | 5) Election au Conseil d'Administration * |
| 2) Rapport d'orientation | 6) Informations sur le PPRT : règlement, carte de zonages. |
| 3) Bilan financier | 7) Questions diverses. |
| 4) Fixation de la cotisation 2012. | |

**Vous voulez apporter votre aide à l'ADZRP, retournez rapidement votre
DECLARATION DE CANDIDATURE au Conseil d'Administration
(voir Infos ADZRP N°14).**

Nombreux, nous serons plus efficaces.

L'ADZRP s'adresse aux candidats à l'Élection Présidentielle

**Monsieur François
HOLLANDE
Candidat à l'Élection
Présidentielle**

**Monsieur Jean Luc
MELENCHON
Candidat à l'Élection
Présidentielle**

**Madame Eva JOLY
Candidate à l'Élection
Présidentielle**

**Monsieur François BAYROU
Candidat à l'Élection
Présidentielle**

Vous avez déclaré votre candidature à l'élection présidentielle de 2012. Notre Association tient à s'adresser à vous et recueillir vos avis et propositions.

Adoptée suite à la catastrophe d'AZF, la loi « Bachelot » du 30 juillet 2003 prévoit la mise en place de Plan de Prévention des Risques Technologiques sur les territoires accueillant des sites industriels classés Sévésco « seuil haut ».

Jusqu'à ce jour, malgré les nombreuses nuisances supportées par les riverains depuis de longues années (bruits, odeurs, craintes du risque....), la cohabitation industriels-habitants existait mais restait très fragile. Avec la loi « Bachelot » et ses conséquences pour les habitants les contraignant notamment à réaliser des travaux à leur charge sur leur habitation, c'est un sentiment d'injustice mêlé de colère qui anime les Dongeoises et les Dongeois.

A ce jour, compte tenu des informations en notre possession, 711 maisons, 72 Etablissements recevant du Public, 55 Entreprises sont impactés par le PPRT sur le territoire de la commune.

Nous tenons à rappeler notre attachement à l'emploi et au nécessaire développement de la commune. Insinuer le contraire n'est que pure invention et contre vérité même si nous pouvons avoir quelques inquiétudes quant à la pérennité de la raffinerie Total à Donges. La lettre de l'Expansion en date du 26 mars 2010 ne faisait-elle pas état d'une étude diligentée par Total concernant le transfert complet ou partiel de ses capacités de raffinage en Inde et à Abu Dhabi ?

Si chacun a bien compris les objectifs des PPRT – limiter notamment l'exposition aux risques de la population-, les riverains restent fermement opposés à toute participation financière visant la transformation de leur habitat qui serait imposée par le PPRT. Ils considèrent qu'il revient à l'Industriel responsable des risques de prendre toutes les mesures nécessaires pour les réduire à la source.

La détermination est d'autant plus profonde que c'est l'industriel qui a colonisé les espaces et s'est rapproché de l'habitat.

Cette exigence, partagée par les 8 millions de citoyens frappés de plein fouet par les prescriptions des PPRT au plan national, doit être entendue.

Les riverains retraités, salariés, employés des usines de proximité ont acquis leur patrimoine unique après toute une vie d'efforts notamment financiers. Déjà confrontés à la dévalorisation de leur bien, ils expriment leurs plus vives inquiétudes pour l'avenir.

La sécurisation des sites par les Industriels doit être complète. La notion « d'économiquement acceptable », qui permet notamment à l'industriel de conserver une grande liberté dans sa politique de réduction des dangers à la source, illustre le peu de considération faite aux hommes, femmes et enfants des zones concernées. Cette mesure dangereuse doit être abandonnée.

Aux nuisances déjà énoncées, faudrait-il en ajouter une supplémentaire: payer pour des en ajouter une supplémentaire: payer pour des risques dont les riverains ne sont pas responsables et qu'ils ne maîtrisent pas ?

Pour les Dongeoises et Dongeois, la loi « Bachelot » est en l'état injuste et inacceptable. S'il est juste de prévoir la protection de la population, s'il est du devoir de l'Etat de veiller à la sécurité des Françaises et des Français, ce texte est à ce jour, ni économiquement, ni socialement, recevable.

Nous souhaitons que la candidate à l'élection présidentielle que vous êtes puisse nous donner son avis et préciser quelles propositions elle entend formuler pour que les industries qui génèrent des risques assument pleinement leurs responsabilités, tant en direction des riverains, de leurs biens, des PME et PMI et des collectivités territoriales.

Comptant sur une réponse de votre part, nous vous prions de croire,